



TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

CÔTE-DE-BEAUPRÉ CHARLEVOIX CHARLEVOIX-EST

GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

LA MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL RAFLE LE PRIX PAYSAGE

Québec, le 13 novembre 2013 - La Table de concertation sur les paysages de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est est heureuse de décerner le Prix Paysage à la municipalité de Boischatel pour l'aménagement du parc de l'Anse, à Boischatel. Ce grand prix sera remis lors de la 13^e édition du Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, ce jeudi, au Château Mont-Sainte-Anne.

« Nous sommes particulièrement fiers d'obtenir ce prix. Nous avons consacré beaucoup d'efforts afin que ce parc soit aménagé selon un concept et avec des matériaux de qualité afin que toute la Côte-de-Beaupré en soit également fière. J'espère que le parc de l'Anse pourra inspirer d'autres municipalités sur la Côte-de-Beaupré », a déclaré M. Yves Germain, maire de Boischatel.

«Ce projet est le fer de lance pour d'autres aménagements riverains dans la MRC de La Côte-de-Beaupré. D'ailleurs, il répond aux orientations des outils de planification régionale dont le Plan paysage de la route 138 récemment élaboré », a ajouté Mme Lise Buteau, présidente de la Table de concertation sur les paysages de la Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est.

Le Prix Paysage sera remis devant les quelque 300 personnes attendues au 13^e Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré où seront honorées des entreprises et des personnes hors du commun.

LE LAURÉAT

Ce parc, localisé en bordure du fleuve, offre un accès public à ce dernier. D'un univers routier, on accède à un espace vert d'où on aperçoit des panoramas exceptionnels sur Québec, le fleuve Saint-Laurent, l'Île d'Orléans et son pont. De plus, le parc permet l'observation d'une faune et d'une flore diversifiées.

Citoyens, visiteurs et amateurs de *kitesurf* le fréquentent et apprécient le mobilier urbain, les aménagements paysagers, le kiosque et les panneaux d'interprétation.

PRIX PAYSAGE

Le Prix Paysage, remis une seconde fois au Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, vise à sensibiliser les acteurs du milieu à l'importance de conserver et de mettre en valeur les paysages, à encourager les bonnes pratiques et à récompenser les initiatives en matière de paysages.

« Nous sommes très heureux de décerner ce Prix Paysage à la municipalité de Boischatel. En redonnant l'accès au fleuve, le projet permet de se réapproprier les berges et ses paysages. Il

participe à la sensibilisation du milieu à la mise en valeur des paysages » a déclaré Mme Françoise Roy, chargée de projet à la Table de concertation sur les paysages.

A PROPOS DU GALA RECONNAISSANCE DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Le Gala Reconnaissance de la Côte-de-Beaupré, mis en place en 2001 par le CLD de la Côte-de-Beaupré, permet à la collectivité d'apporter une reconnaissance morale à des bâtisseurs qui œuvrent sur la Côte-de-Beaupré et dont la contribution s'est révélée significative à travers le temps.

À PROPOS DE LA TABLE DE CONCERTATION SUR LES PAYSAGES

La Table de concertation sur les paysages de La Côte-de-Beaupré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est est un bel exemple de concertation qui interpelle à la fois le milieu local, régional et ministériel. La Table informe, sensibilise et acquiert des connaissances en matière de paysages et aide les organismes membres et leurs partenaires à prendre des décisions éclairées en matière de paysages.

La Table a mis en place la démarche Notrepanorama.com, une campagne d'information dynamique destinée à susciter l'adhésion de la population et à promouvoir la richesse des paysages par l'entremise d'un plan d'action visant à doter les citoyens et les décideurs d'outils pertinents.

-30-

SOURCE :

Table de concertation sur les paysages de La Côte-de-Beaupré, Charlevoix et Charlevoix Est | www.notrepanorama.com

POUR INFORMATION ET ENTREVUES :

Françoise Roy | paysages@cldcdb.net |
T 418 827-5256, poste 208